

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022

PRESENTS : Comité directeur : Arnaud Ledoux, président, Chantal Delarue, trésorière, Franck Dargos, vis président, Christine Menin, secrétaire, Professeur : Jimmy Cadoce.

Représentant de la Mairie : Philippe DROUIN, responsable des associations.

Une cinquantaine d'adhérents présents .

Ordre du jour :

- 1) Rapport d'activités
- 2) Rapport financier

La séance débute à 11h00.

Remerciement à la Mairie pour la subvention et son engagement pour notre association. Remerciement aux bénévoles pour leur présence. Remerciement aux membres du bureau.

1) RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nombre d'adhérents Judo : 16 en éveil, 18 en baby, 12 pre-poussins , 5 poussins et 5 benjamins, 2 minimes et 11 cadets-juniors-séniors, soit 69 adhérents
Renforcement musculaire ZEN : 50 adhérents et renforcement mardi 35 ;
Renforcement cardio : 45 adhérents et zumba : 46 adhérents, soit 176 adhérents.

Pour notre jeunesse, nous accueillons en fonction des disciplines les enfants à partir de 2 ans pour l'éveil judo et à partir de 14 ans pour la remise en forme Zumba et renforcement musculaire.

Nous avons organisé ou participé durant la saison sportive du 07 septembre 2021 au 5 juillet 2022 :

- Forum des associations le 4 septembre 2021
- Stage judo vacances Toussaint
- Père Noël du judo
- Stage judo février
- Mini tournoi Baby club en février
- Running bike le 12 juin 2022
- AG club le 19 juin 2022
- Stage Fitness 11-12-13 juillet 2022

Le tournoi de judo de novembre 2021 a été annulé suite au COVID qui n'était pas

complètement terminé, nous avons préféré ne pas prendre de risque et attendre 2022. Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas réalisé la chasse aux œufs en avril 2022 pour l'ensemble des Villersois. On devrait pouvoir refaire cet événement pour Pâques 2023.

Après deux années un peu compliquée pour cause Covid, les adhérents sont revenus en nombre. Nous les remercions pour leur fidélité.

Le stage de judo a rassemblé une dizaine d'enfants de Villers-sous-St-Leu sur 4 jours. Activités de footing, cardio, jeu, judo, sortie cinéma et fast food ont rempli leurs journées.

Le père Noël du judo a apporté cette année de belles gourdes colorées en aluminium logotés et nominatives. Tous les adhérents ont été ravis. Environ 2500€ ont été dépensés.

Le stage de judo de février a permis de regrouper les compétiteurs de Villers sous St Leu, ainsi que d'autres clubs partenaires : Clermont, Senlis. Plus de 30 adolescents ont répondu présent.

Le mini tournoi de judo baby a permis à ces enfants âgés de 4 à 6 ans de découvrir leur premier combat. Tous les enfants ont été récompensés par une remise de médailles et de diplômes.

Le Running bike a réuni beaucoup moins de personnes qu'à l'habitude, seulement une quinzaine de personnes.

L'AG du club a rencontré un grand succès cette année, avec l'organisation d'un barbecue ouvert aux familles. Nous avons décidé cette année de remettre les ceintures des judokas à cette occasion.

Les compétiteurs ont été récompensés avec des cartes cadeaux, sacs de sport.

Emeline Bouvier, a été mise à l'honneur en ayant décroché sa ceinture noire à 18 ans. Cette compétitrice a commencé le judo à 4 ans dans notre club et ne l'a jamais quitté. Félicitation.

Nouveaux tarifs Modalité de rentrée sportive : paiement en 3 chèques mais tous les chèques devront être déposés en même temps. Tout trimestre commencé est dû et non remboursé.

Chèque rentrée sportive de 50 euros pour les familles bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire + pass sport reconduit 15€. Les tarifs seront ajustés très faiblement pour permettre une meilleure répartition trimestrielle.

PASS Permis : agréé depuis 2018 nous accueillons les enfants de 18 ans pour le pass permis. En échange ils toucheront une subvention de 600€ contre 70 h minimum d'acte de citoyenneté pour le club. Nous avons réalisé 2021-2022, 1 pass permis.

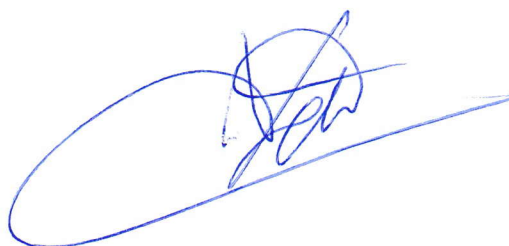
2) RAPPORT FINANCIER Les comptes sont équilibrés notamment avec l'aide du CD 60 qui nous a octroyé cette année 1104€ pour le salaire du professeur. Un grand merci au département de l'Oise. La commune de Villers sous St leu nous a accordé également une dotation de 2900€, qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement. Livret A : 24706 € qui sert de réserve financière pour 1 an de salaire du professeur et de fonctionnement.

Nous réfléchissons à organiser une sortie familiale à la mer pour 2022. Nous rencontrons néanmoins, des difficultés à coordonner et convaincre nos adhérents de se libérer un samedi ou dimanche.

Nous terminons par le verre de l'amitié et le barbecue club.

Le président

23/06/22

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, stylized strokes.